

Le Bois de Marsoulies à Campagne-sur-Arize



Randonnée n°30821249

Une randonnée proposée par digir

Cette belle et longue balade avec un dénivelé moyen alterne plaines, crêtes et sous-bois. Elle vous permet de découvrir la campagne de la vallée de l'Arize.

Durée :	3h50	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11,81 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	169 m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	169 m	Commune :	Campagne-sur-Arize (09350)
Point haut :	361 m		
Point bas :	246 m		

Description

Se garer sur le parking derrière l'église de Campagne-sur-Arize.

(D/A) Repartir par la Rue de Montfa, traverser un carrefour et poursuivre, en face, Chemin du Pijoulet. Traverser un second carrefour et arriver à une bifurcation en Y.

(1) Prendre à droite sur la route goudronnée qui devient un chemin empierré sur la fin et rejoindre le Ruisseau du Bois de Marsoulies.

(2) Franchir le pont et monter jusqu'à la ferme de Borde Crémade qu'il faut traverser. Ensuite l'itinéraire s'étire en plaine à découvert et en sous-bois, en longeant le village de vacances de Casalères et son château sur la gauche. Au carrefour à quatre directions, tourner à gauche en direction de Daumazan-sur-Arize. Arriver à un nouveau à quatre directions.

(3) Continuer tout droit jusqu'à l'église de Daumazan-sur-Arize.

(4) Faire demi-tour jusqu'au carrefour à quatre directions après avoir passé le Ruisseau de Montbrun.

(3) Prendre à droite la petite route goudronnée qui mène au calvaire.

(5) Partir à droite sur un chemin de terre qui s'élève doucement. Après 1 km en sous-bois et en lisière, contourner les bâtiments de la ferme Lasserre par la droite, puis traverser un petit bois de chêne avant de retrouver un chemin de crête.

(6) Le suivre à gauche durant 500 m.

(7) Rester sur le chemin de crête et continuer à droite vers le Coustalas.

(8) Depuis la cote 346, obliquer à gauche et marcher en lisière du Bois de Marsoulies, puis s'engager franchement dans le bois en direction de Loudas.

(9) Laisser ce hameau à main gauche et s'engager dans un sentier, à gauche, qui va aller en s'encaissant vers l'Arize, au lieu-dit Pijoulet, et rejoindre la route goudronnée du départ.

(1) Tourner à droite pour un retour au parking de l'église **(D/A)**.

Points de passages

D/A Parking église - Arize (rivière) - Affluent de la Garonne

N 43.125348° / E 1.338719° - alt. 253 m - km 0

1 Bifurcation commune A/R

N 43.126979° / E 1.329699° - alt. 264 m - km 0.79

2 Pont. Ruisseau du Bois de Marsoulies

N 43.130618° / E 1.31681° - alt. 255 m - km 1.94

3 Carrefour. A/R Daumazan-sur-Arize

N 43.141532° / E 1.309349° - alt. 248 m - km 3.57

4 Église de Daumazan-sur-Arize

N 43.144262° / E 1.307323° - alt. 246 m - km 3.94

5 Calvaire, chemin à droite

N 43.136181° / E 1.303835° - alt. 264 m - km 5.06

6 Chemin de crête, à gauche

N 43.12858° / E 1.291445° - alt. 348 m - km 6.57

7 Chemin de crête, à droite

N 43.127531° / E 1.296278° - alt. 352 m - km 6.99

8 Cote 346. Lisière du Bois de Marsoulies

N 43.122151° / E 1.302597° - alt. 347 m - km 7.87

9 Loudas. Chemin à gauche

N 43.119918° / E 1.325035° - alt. 333 m - km 10.08

D/A Parking église

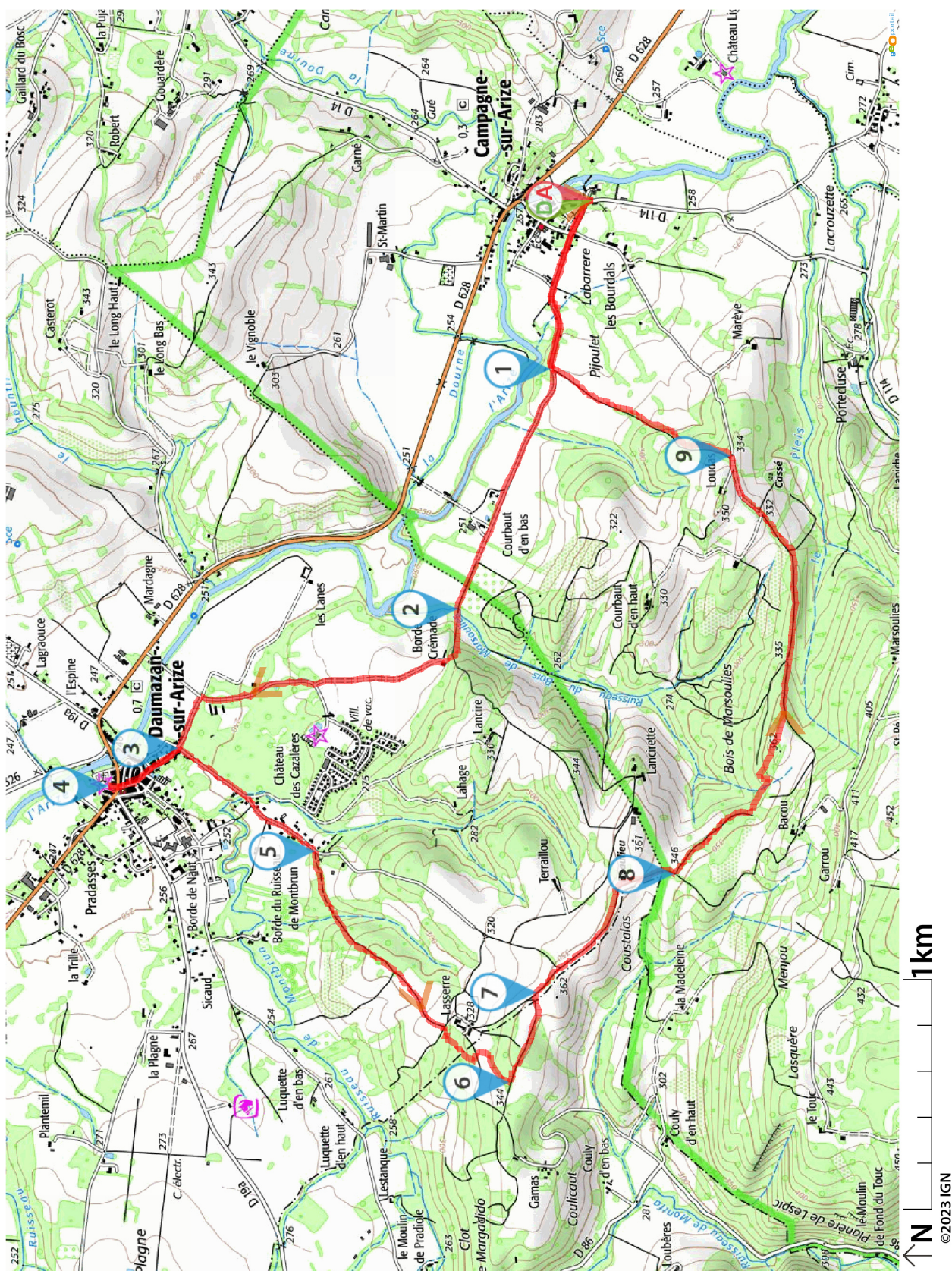
N 43.125334° / E 1.338719° - alt. 253 m - km 11.81

Informations pratiques

Randonnée sur sentier bien balisé avec aucune difficulté particulière.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-bois-de-marsoulies-a-campagne-sur-ari/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.